

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 18 NOVEMBRE 2016

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (4) : Michel Ediar - Président, Bernard Mortellier - Secrétaire Général
Mathieu Lemerrier – Trésorier, Madeleine Dieudonné - Secrétaire générale-adjointe
Excusé (1) : Sandrine Taisson - Trésorière-adjointe (pouvoir à Mathieu Lemerrier)
Membre de droit : Marie-Violaine Palcau - DTN
Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON

Président de séance : Michel Ediar ; Secrétaire de séance : Bernard Mortellier
Après le mot de bienvenue du Président, celui-ci ouvre la séance à 16h30.

Le président fait part aux membres de l'avancée non négligeable du nombre de licenciés

1. Approbation CR du BD du 07/10/2016

Adopté à l'unanimité

2. CR provisoire du CD du 08.10.2016

Validation par le Bureau.

Vote par correspondance par les membres du Comité directeur en cours

3. Activités durant les mois écoulés, du Président, du Secrétaire et de la DTN

• Président : Michel Ediar

8 octobre : Comité directeur FFCO
18 octobre : Séance de travail avec le DTN au siège à Paris (75)
8 novembre : Séance de travail avec le Secrétaire général et le DTN au siège à Paris (75)
12/13 novembre : Représentation fédérale sur la nationale CO à VTT Nord-Est à Fontainebleau (77)

• Secrétaire Général : Bernard Mortellier

8 octobre : Comité directeur FFCO
28/30 octobre : Représentation fédérale sur le championnat de France de sprint et le CNE (19)
8 novembre : Séance de travail avec le Président et le DTN au siège à Paris (75)

• DTN : Marie-Violaine Palcau

8 octobre : Comité directeur FFCO
18 octobre : Séance de travail avec le Président au siège à Paris (75)
26-27 octobre : Sélection GF-18 2017 en Corrèze (19)
5 novembre : Séminaire des entraîneurs à Saint-Etienne (42)
8 novembre : Séance de travail avec le Président et le Secrétaire général au siège à Paris (75)
16 novembre : Réunion de travail avec le médecin fédéral à Dijon (21)

4. Démission du Délégué National, désigné sur la nationale Nord-Est du 18 juin 2017

L'expert ne peut plus travailler avec le directeur de course, par ailleurs président du club organisateur (6707AL - ASOPE)
Le Bureau prend acte de cette démission et demande à la commission arbitrage d'essayer de trouver un remplaçant avant le 8 décembre 2016.

5. O'CERDANYA août 2017

Il a été relevé sur le site international d'inscription en ligne « Orienteering On Line » la présence d'une course Française internationale à étapes en août 2017. Ce format de compétition, correspond à la définition décrite dans l'article III.2 du règlement des compétitions (manifestation internationale B « open ») et un dossier de candidature doit être déposé au secrétariat de la fédération avant le 1^{er} juin de l'année n-2. Les organisateurs de cette compétition n'ayant déposé aucun dossier, une action va être entreprise par la fédération.



6. Reprise des Championnats de France Relais-Sprint, Moyenne Distance et CFC 2017, suite à défaillance du club 2408 (CAC)
Un point est fait sur l'avancement des travaux de reprise de cette compétition (DN et directeur de course)

Le bureau prend acte du courriel reçu en date du 6 novembre du Président de la ligue d'Aquitaine demandant à la Fédération de renoncer aux taxes fédérales au profit de la ligue d'Aquitaine préalablement à l'éventuelle reprise de l'évènement par la Ligue d'Aquitaine.

Un vote par correspondance des membres du Comité directeur est en cours pour statuer cette demande

Le bureau prend également acte du courriel reçu en date du 13 octobre de Mickaël Parzych demandant, afin d'assurer ses engagements de président de ligue jusqu'au bout et avant de se retirer de la course d'orientation, que la fédération prolonge sa licence en tant que licence dirigeant jusqu'au 4 février 2017, date des assemblées générales des ligues de la Nouvelle Aquitaine et jusqu'au 23 avril 2017 dans le cas où la ligue d'Aquitaine reprend l'organisation du CFC/CFMD.

Le bureau ne pouvant accéder donner suite à cette demande, invite la ligue Nouvelle-Aquitaine à prendre cette licence d'un montant de 6.06€ à sa charge.

7. Projet de modification du règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées faisant suite au Décret n°2016-1054 du 1er août 2016

Projet présenté au bureau pour relecture avant présentation pour vote par le Comité directeur lors de sa réunion du 10 décembre.

8. UNSS

Pour la participation au championnat du monde scolaire (ISF), l'UNSS demande à la FFCO de fournir les 10 tenues de courses.

Le bureau valide la demande à condition qu'aucun autre logo ne soit floqué sur les tenues (afin qu'elles puissent être réutilisables par les coureurs pour des compétitions internationales IOF).

9. Courrier du Ministère des sports « Prévention de la radicalisation »

Le bureau prend acte du courrier reçu dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure n°45 du Plan d'Action contre la Radicalisation et la Lutte contre le Terrorisme (PART) annoncé le 9 mai 2016 par le Premier Ministre.

Ce courrier est accompagné du guide de prévention piloté par le ministère chargé des sports à destination des acteurs du sport et de l'animation "Mieux connaître, mieux comprendre et mieux prévenir les phénomènes de radicalisation" qui sera mis en ligne sur le site fédéral.

1. Professorat de sport

La DTN de la FFCO s'engage à accompagner Théo FLEURENT dans sa formation au professorat de sport.

12. URSAFF

Le bureau décide de stopper la procédure de contestation auprès de l'URSAFF et de procéder au paiement de la pénalité d'un montant de 344 €.

Fin de séance à 19h.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Bernard MORTELLIER

